



CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

MARDI 13 MARS 2018

COMPTE-RENDU

SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,

le 19 ~~mars~~ 2018

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a horizontal stroke at the bottom.

PARTICIPANTS

Présents

Membres de droit

Gérard BÉRARD : communauté de communes Billom communauté
Françoise BERNARD : communauté de communes Billom communauté
Jean-Claude DAURAT : communauté de communes Ambert Livradois Forez
Monique FERRIER : communauté de communes Entre Dore et Allier
Bernard GARCIA : communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Michel GONIN : communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Josiane HUGUET : communauté de communes Entre Dore et Allier,
Corinne MONDIN : Parc naturel régional Livradois-Forez
Martine MUNOZ : communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Membres actifs

Bernard AUROY : Randonnée en Livradois-Forez
Arnaud DE CADIER DE VEAUCE : château des Martinanches
Robert DURET : Mus'Énergie
Jean JALLAT : les Champs d'ail de Billom
Sylvain PERAUDEAU : moulin Richard de Bas
Anthony PLANAT : association Route des Métiers
Helen SLIK : chambres d'hôte La Paresse en douce
Gilles VAYSSIÈRE : gîtes La Clef des Puys.

Autres participants :

Benoît BARRÈS : directeur de la Maison du tourisme

Excusés

Tony BERNARD : Parc naturel régional Livradois-Forez, pouvoir à Corinne MONDIN
Ariane BOILLOT : gîte de Rochemulet, pouvoir à Bernard AUROY
Josiane COMBRIS : communauté de communes Ambert Livradois Forez, pouvoir à Corinne MONDIN
Valérie GOBILLARD : chambres d'hôtes Le Clos Goëlle, pouvoir à Bernard AUROY
Philippe HUGOT : château de Mons
Florent MONEYRON : communauté de communes Entre Dore et Allier
Patrice ROYET : communauté de communes Billom communauté.

A - AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pôle accueil-information-animation

I – Guides des animations locales : nouvelle organisation
II – Programme des visites et balades nature et patrimoine

Pôle promotion

III – Plan marketing 2018-2020
IV – Actions marketing 2018

Pôle commercial

V – Évolution de la commission commerciale

Pôle développement

VI – Diffusion pour revente des topo-guides locaux auprès des prestataires touristiques partenaires

Pôle administration

VII – Projet d'organigramme fonctionnel de la Maison du tourisme

VIII – Compte de résultat et bilan 2017

IX – Budget prévisionnel 2018

X – Cotisations 2018

XI – Organisation de l'assemblée générale et préparation au renouvellement des membres actifs du conseil d'administration

B - INFORMATION

Pôle accueil-information-animation

XII – Bilan de la fréquentation touristique des bureaux d'information touristique lors des vacances de Noël

XIII – Journée de rencontre à Thiers

XIV – Projet d'inscription du savoir de la culture de l'ail de Billom au patrimoine culturel immatériel de la France

Pôle développement

XV – Forum des acteurs touristiques

Pôle commercial

XVI – Catalogue « Destination groupe » : nouvelles fiches produits touristiques (Thiers)

Pôle administration

XVII – Recrutement d'un guide conférencier – designer de l'offre à Thiers

C – DOCUMENTS ANNEXES

DIFFUSÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AVANT LA REUNION

Annexe I - Projet d'organigramme fonctionnel de la Maison du tourisme

Annexe II - Bilan et compte de résultat 2017

Annexe III - Budget prévisionnel 2018

Annexe IV - Nouveaux produits touristiques de Thiers

Annexe V - Invitation journée de rencontre à Thiers – 29 mars

A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I – GUIDE DES ANIMATIONS LOCALES : NOUVELLE ORGANISATION

Élu référent : Josiane COMBRIS

Depuis 3 ans, chaque bureau d'information touristique de la MDT réalise un guide des animations locales mensuel ou bimensuel spécifique à son territoire (en complément des guides festivités et animations à l'échelle du Livradois-Forez pour les petites vacances scolaires).

Après 3 années d'expérience, les nouveaux périmètres des collectivités et l'intégration du BIT de Thiers (qui ne disposait pas d'agenda recensant les animations), il est proposé de faire évoluer légèrement le dispositif qui consisterait à réaliser un guide des animations locales par grand territoire, à savoir :

- un guide sur le périmètre de Thiers Dore et Montagne ;
- un guide sur le périmètre des deux communautés de communs : Billom communauté et Entre Dore et Allier.

La MDT a été informée que le secteur Ambert Livradois Forez réaliserait, de façon indépendante, un guide des animations selon sa propre charte graphique et non plus selon celle de la Maison du tourisme.

Le principe d'une 1^{re} et 4^e de couverture « chartées » dans le même esprit que les guides précédents perdurerait ainsi que l'organisation intérieure par l'utilisation d'un modèle de traitement indexé sur APIDAE.

Les nouveaux supports seraient de périodicité mensuelle et pourraient être réalisés pour le mois de mai 2018.

Le conseil d'administration adopte la mise en œuvre de ces nouveaux guides d'animations locaux à partir du mois de mai 2018.

II – PROGRAMME DES VISITES ET BALADES NATURE ET PATRIMOINE

Élu référent : Josiane COMBRIS

La MDT propose un programme de découverte des patrimoines avec des visites guidées conduites par ses guides-conférenciers ou des « balades nature et patrimoine » en partenariat avec des accompagnateurs qualifiés. Ce programme s'inscrit dans la convention de partenariat avec le PNR Livradois-Forez qui précise que la MDT intervient en termes de coordination et de valorisation.

La MDT programmera en 2018 des rendez-vous sur les périmètres de Thiers Dore et Montagne, Billom communauté et Entre Dore et Allier. L'ensemble du secteur d'Ambert Livradois-Forez est dorénavant géré directement par la communauté de communes éponyme.

Région Thiers, Dore et Montagne : 28 rendez-vous

- Thiers la médiévale : 9 dates
- Thiers, la vallée des usines aux lumières : 4 dates
- Courpière, bourg de caractère : 4 dates
- Secteur montagne thiernoise : 11 dates (prestations extérieures)

Entre Dore et Allier : 6 rendez-vous

- Sur les traces du Lezoux gallo-romain : 3 dates

- Visite décalée Culhat (nouveau) : 3 dates

Billom communauté : 34 rendez-vous

- Rondes médiévales : 6 dates
- Billom médiévale : 8 dates
- Billom religieuse : 3 dates
- Couleur romane : 3 dates
- Chauriat le clunisienne : 3 dates
- Saint-Dier la casadéenne : 2 dates
- Les forts villageois : 3 dates
- Balade vigneronne (nouveau) : 3 dates
- Lecture de paysage au Pic de la Garde (nouveau) : 3 dates

La MDT proposerait donc 68 dates de visites et balades accompagnées. 57 dates seraient conduites par les guides-conférenciers de la MDT et 11 balades seraient des prestations commandées à des accompagnateurs extérieurs.

Le budget prévisionnel du programme s'élève à 2 000 € pour l'année 2018.

Le conseil d'administration adopte la mise en place du programme de visites et balades nature et patrimoine ci-dessus pour un montant prévisionnel de 2 000 €.

III – PLAN MARKETING 2018-2020

Élu référent : Robert DURET

L'étude de stratégie marketing de la Maison du tourisme arrive à son terme. Elle fait l'objet de deux moments collectifs d'échange :

- lors du comité de pilotage du mardi 13 mars à 14 h 30 qui s'est donc réuni juste avant le conseil d'administration ;
- lors du forum des acteurs touristiques du mercredi 28 mars à 14 h 00 réuni avant l'assemblée générale.

Le document a été présenté en comité de pilotage.

Le conseil d'administration adopte le plan marketing 2018-2020.

IV – ACTIONS MARKETING 2018

Élu référent : Robert DURET

La proposition de plan d'action marketing 2018 est une déclinaison du plan d'actions marketing 2018-2020. L'objectif est :

- d'engager la Maison du tourisme dans le cadre du nouveau plan marketing en respectant ses orientations stratégiques et le nouveau positionnement « Parc naturel régional Livradois-Forez : l'Auvergne des nouvelles expériences ».
- d'engager une dynamique avec les acteurs touristiques considérant que le développement touristique de la destination ne peut se faire qu'en concertation avec eux.

4 priorités sont proposées pour 2018 :

- l'élaboration d'un code de marque et d'une nouvelle identité visuelle et graphique de la destination qui pourraient être utilisés par les acteurs touristiques et la Maison du tourisme afin de valoriser collectivement la destination.
- l'accompagnement des prestataires touristiques pour les aider à faire émerger et designer des offres touristiques en lien avec le nouveau positionnement « l'Auvergne des nouvelles expériences ».
- la préparation des nouveaux outils de communication pour 2019 notamment numérique en vue de la diminution des éditions :
 - o un site internet « relooké » pour qu'il devienne « le média de la destination » avec une meilleure valorisation des « expériences » à faire dans le PNR Livradois-Forez, une meilleure visibilité des nouveaux partenaires, une amélioration des moteurs de recherche et de sa fluidité (ergonomie), etc.
 - o un blog valorisant les « expériences » à partir de ressentis d'habitants, de clients, de « testeurs », etc. ;
 - o une réorganisation de la promotion via les réseaux sociaux (évolution de la page Facebook uniquement à une destination de vacanciers, création d'un groupe ouvert valorisant les animations plutôt pour les habitants, etc.) ;
 - o un nouveau magazine de la destination jouant davantage sur la valorisation générique de la destination.
- la mise en place d'une nouvelle stratégie de relation client (grâce notamment à l'acquisition d'un logiciel de la gestion de la relation client) visant à :
 - o augmenter de façon significative le nombre de clients et prospects dans la base de données de la MDT ;
 - o qualifier (et donc mieux connaître) ces clients et prospects ;
 - o les inciter plus régulièrement en fonction de leurs centres d'intérêt, notamment via des lettres d'information et les réseaux sociaux, à passer leurs vacances en Livradois-Forez ;
 - o leur transmettre plus régulièrement, pendant leur séjour, de l'information, pour les inciter à rester et consommer davantage.

La proposition de plan est la suivante :

Ingénierie		12 000 €
Élaboration d'un code de marque et d'une nouvelle identité graphique de la destination	Travail avec une agence en communication au cours de 2018 pour rendu de la nouvelle identité fin 2018.	12 000 €
Éditions		70 799 €
Documents "promotion"		
Création d'un nouveau magazine "Destination PNR Livradois Forez"	Sortie au printemps 2019. L'année 2018 est une année préparatoire.	
Carte tourisme et patrimoine	Nouvelle proposition : au verso, il est proposé de présenter des plans de ville (Thiers, Ambert, Billom, Lezoux, Courpière, La Chaise-Dieu). Tirage à 35 000 exemplaires (au lieu de 25 000 exemplaires, sortie printemps 2018, aide financière du PNR	10 180 €
Guide Hébergements	Pour mémoire : 6 000 exemplaires, sortie printemps 2018 (déjà adopté en CA).	5 989 €
Restaurants	Pour mémoire : 6 000 exemplaires, sortie printemps 2018 (déjà adopté en CA).	1 463 €
Visites & découvertes (version F)	Pour mémoire : 35 000 exemplaires, format A4, sortie printemps 2018 (déjà adopté en CA).	31 816 €
Visites & découvertes (version GB)	Pour mémoire : 4 000 exemplaires, format A4, sortie printemps 2018 (déjà adopté en CA).	7 723 €
Documents "commerciaux"		
Brochures « destination groupes »	Pour mémoire, déjà adopté en CA	1 292 €
Brochures « sportifs »	Pour mémoire, déjà adopté en CA	300 €

Brochures « scolaires »	Pour mémoire, déjà adopté en CA	1 043 €
Flyers « Estivales »	Pour mémoire, déjà adopté en CA	500 €
Autres		
Visites & découvertes : estimation modifications formats pub PAO	Pour mémoire, déjà adopté en CA	1 800 €
Visites & découvertes : estimation traductions	Pour mémoire, déjà adopté en CA	8 000 €
Guide Packs partenaire/pub	Sortie prévue en septembre 2018.	493 €
Traductions supports commerciaux		200 €
Site Internet & Webmarketing		28 875 €
Site internet et bases de données.	Coût annuel pour hébergement et maintenance du site, cotisation APIDAE, ...	5 875 €
Développement du site Internet	. Des améliorations apportées à court terme : une meilleure visibilité des nouveaux partenaires (secteur de Thiers), une amélioration des moteurs de recherche, une nouvelle page d'accueil, une meilleure valorisation de la billetterie. . Un site internet « relooké » d'ici mars 2019 avec la valorisation des « nouvelles expériences ».	12 000 €
Création d'un blog "L'Auvergne des nouvelles expériences"	. Préparation du blog pour une sortie en mars 2019. . Lancement d'une nouvelle "Lettre d'information"	3 000 €
Plateforme collaborative de partage de contenus avec les acteurs touristiques	Mise en place d'un groupe privé Facebook pour regrouper tout un ensemble de textes, photos et vidéos pouvant être réutilisés par tous pour valoriser la destination.	
Développement de la stratégie de relation clients	. Achat d'un logiciel de "gestion-relation-clients" et d'un logiciel de gestion commerciale . Mise en place d'une méthode de collecte, de qualification et segmentation des prospects.	8 000 €
Photos / Vidéos / Contenu		5 000 €
Campagne photographique	Campagne par un photographe professionnel au cours de l'été/automne 2018 pour valoriser les nouvelles expériences de la destination	5 000 €
Création documents numérique	Création de supports (brochures) permettant de demander une adresse e-mail (contrepartie du téléchargement).	0,00 €
Relations Presse / Blogueurs		3 975 €
Conférences de presse à Lyon et Clermont-Ferrand	Co-organisation des conférences de presse avec Coutellia (printemps 2018)	2 000 €
Accueil presse des différents marchés	Prise en charge des frais d'accueil des journalistes et création de pochettes d'accueil presse	1 975 €
Opérations de communication		12 575 €
Public : seniors actifs	. Démarchage des groupes et autocaristes. . Participation à un salon professionnel pour les seniors (proximité) - à définir . Participation à un workshop autocaristes. . Participation à 4 rencontres avec « génération mouvement » des 4 départements d'Auvergne. . Frais d'accueil des groupes (café, ...)	3 500 €

Public : sportifs	. Participation au salon du randonneur à Lyon (23, 24, 25 mars 2018). Cette année, la MDT sera sur un stand mutualisé en partenariat avec le conseil départemental 63. . Mailing (envoi du catalogue) auprès des groupes sportifs. . Promotion des activités de pleine nature en partenariat ou lors des manifestations "pleine nature" du Livradois-Forez (Cyclo les copains, trails, etc.). Concertation et contacts à prévoir.	1 500 €
Public : jeune public	. Démarchage des écoles et des centres de loisirs. . Organisation de journées de rencontre avec les enseignants (<i>a priori</i> en partenariat avec Loire-Forez) . Création d'un groupe fermé Facebook pour les enseignants	500 €
Salon international du patrimoine culturel (Paris, novembre 2018)	La MDT propose à des acteurs culturels (ex : des musées) de mutualiser un stand sur le salon.	6 000 €
Jeu-concours	Développement de jeu concours lors de différentes opérations (salons, réseaux sociaux, etc.) pour augmenter le fichier de prospects. Coût : dépôt du jeu concours, fourniture de lots, etc.	1 075 €
TOTAL		133 224 €

Le conseil d'administration adopte le plan marketing 2018 pour un montant total de 133 224 €.

V – ÉVOLUTION DE LA COMMISSION COMMERCIALE

Élu référent : Gilles VAYSSIERE

1 – Cas de la commission commerciale quand la Maison du Tourisme est 1 apporteur d'affaires

La commission commerciale de la Maison du Tourisme du Livradois-Forez représente un pourcentage fixe appliqué sur le prix de vente public des prestataires touristiques. On l'appelle commission « d'intermédiation » et se justifie par le fait que la MDT est un « apporteur d'affaires » dans la démarche commerciale. Son rôle étant de trouver des nouveaux clients et de conclure des ventes d'excursions ou de séjours touristiques.

Cette commission d'un montant de 10 % est la même pour tous les prestataires partenaires (12 % pour les non-partenaires).

Considérant :

- qu'une harmonisation avec les pratiques d'autres offices de tourisme et les territoires voisins dont Loire Forez où la commission est de 10 % sauf pour les restaurateurs (6 %) serait la bienvenue ;
- qu'un lissage ne serait pas inutile avec les pratiques sur le secteur de Thiers où les prix d'achat étaient plus élevés et aucune commission n'était appliquée ;
- que beaucoup de restaurateurs ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas travailler avec la Maison du tourisme à 10 % de commission.

Le conseil d'administration adopte l'évolution de cette commission simplement pour les restaurateurs partenaires et de la passer à 6 % au lieu de 10 % (et donc de 8 % au lieu de 12 % pour les non-partenaires).

2 - Cas spécifique quand la Maison du Tourisme n'est pas 1 apporteur d'affaires

Jusqu'à présent le taux de commission de la Maison du tourisme ne tenait pas compte de la structure qui était apporteur d'affaires. Or, lorsque la Maison du Tourisme n'est pas apporteur d'affaires, le taux de commission devrait être en rapport avec les services proposés.

Exemple : la Cyclo club les copains

Jusqu'à ce jour le taux de commission pour la manifestation « La cyclo club les copains » était de 10 % appliqué sur l'hébergement et la restauration. Or, dans ce cas, la Maison du tourisme apporte un service (accompagnement, sélection et négociation avec les prestataires, mise à disposition de l'autorisation à commercialiser, etc.) mais elle ne démarcher aucun client, ne crée aucun document commercial et n'effectue aucune réservation/vente directement.

Le conseil d'administration adopte une commission inférieure à 10 % qui pourrait être variable entre 6 et 8 %, dans le cas où la Maison du tourisme n'est pas apporteur d'affaires,

VI – DIFFUSION POUR REVENTE DES TOPO-GUIDES LOCAUX AUPRÈS DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES PARTENAIRES

Élu référent : Bernard AUROY

Depuis plusieurs années, la Maison du tourisme vend les topo-guides des communautés de communes du Livradois-Forez dans ses bureaux d'information. Depuis l'année dernière, elle propose de démarcher certains commerces pour les inciter à vendre l'ensemble des topo-guides notamment auprès des librairies, des maisons de la presse en Livradois-Forez et dans les grandes villes de la proximité.

Le conseil d'administration décide de présenter aux prestataires touristiques partenaires des tarifs préférentiels (20 % de remise) pour l'achat de topoguides locaux, cartes IGN du Tour de pays et des coffrets « Les villes et bourgs de caractère du parc Livradois-Forez » destinés à la revente pour leurs clients.

VII – PROPOSITION D'ÉVOLUTION DE L'ORGANIGRAMME DE LA MAISON DU TOURISME

Élue référente : Corinne MONDIN

Le PNR Livradois-Forez a lancé « une mission d'expertise et d'accompagnement à l'exercice et à la gestion de la compétence « office de tourisme » à l'échelle du Livradois-Forez. Dans le cadre de cette mission et comme évoqué lors d'un comité de pilotage il a été convenu de réfléchir à l'évolution de l'organigramme de la Maison du tourisme.

Le cabinet d'étude a élaboré la proposition d'organisation qui a été effectuée sur la base de l'effectif de la Maison du tourisme au 1^{er} janvier 2018. Elle a été transmise au préalable, en pièces annexes du rapport préparatoire, aux membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration autorise la direction de la Maison du tourisme à faire une suggestion d'organigramme définitif à partir de cet organigramme fonctionnel pour une mise en application au plus tard le 1^{er} janvier 2019 (considérant qu'il pourrait évoluer en fonction des décisions de la communauté de communes Ambert Livradois-Forez).

VIII – COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN 2017

Élue référente : Monique Ferrier

Le compte de résultat et le bilan 2017 a été transmis au préalable, en pièces annexes du rapport préparatoire, aux membres du conseil d'administration. Il a été réalisé par le cabinet Monnet et associés à Thiers.

Le résultat de l'année est de 47 894 €.

Ce résultat s'explique par les éléments suivants :

- un report de subvention Leader sur 2017 (au lieu de 2018, prévu) de 17 000 euros ;
- la non-réalisation de 3 opérations initialement prévues dont :
 - o deux opérations sont reportées en 2018 (la création d'un topo-guide de randonnée ; la réalisation d'un reportage photographique) ;
 - o une opération est pour l'instant abandonnée (étude sur l'aménagement des bureaux d'information touristique).
- la nécessaire gestion rigoureuse pour raison de trésorerie tendue, étant entendu que la Maison du tourisme attend le versement de crédits Leader depuis 2 ans (137 000 euros) ;
- la nécessité pour la Maison du tourisme d'augmenter son fonds associatif pour :
 - o palier aux manques conjoncturels de trésorerie et gérer les aléas ;
 - o anticiper le grossissement de la structure (de 19 à 23 salariés) et les frais y afférent (départ à la retraite notamment) ;
 - o financer le fond de roulement estimé à 130 000 euros.

Le conseil d'administration

- **approuve ce bilan et ce compte de résultat pour le transmettre au commissaire aux comptes et le présenter à la prochaine assemblée générale ;**
- **décide de proposer à l'assemblée générale d'affecter le résultat au fond associatif de la Maison du tourisme.**

IX – BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Élue référente : Monique Ferrier

Le budget prévisionnel 2018 a été transmis au préalable, en pièces annexes du rapport préparatoire, aux membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration décide de présenter ce budget prévisionnel à la prochaine assemblée générale.

X – COTISATIONS 2018

Élue référente : Monique Ferrier

Pour les membres actifs, les montants des cotisations des membres actifs étaient en 2017 les suivants :

- prestataire touristique : 20 €
- réseau de prestataires touristiques : 50 €.

Le conseil d'administration décide de présenter les mêmes montants de cotisation pour 2018 à la prochaine assemblée générale.

XI – ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET PRÉPARATION AU RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élue référente : Corinne MONDIN

1 – Organisation de l'assemblée générale

La proposition d'ordre du jour de l'assemblée générale est la suivante :

I - Rapport moral, rapport d'activité 2017 et orientations 2018 :

- rapport moral ;
- rapport d'activité 2017 ;
- orientations 2018.

II – Rapport financier 2017 et budget prévisionnel 2018

- rapport financier 2017 ;
- affectation du résultat 2017 ;
- cotisations 2018 ;
- budget prévisionnel 2018.

III - Élection du conseil d'administration

IV - Questions diverses.

Le conseil d'administration adopte cet ordre du jour pour la prochaine assemblée générale.

2 – Préparation du renouvellement des membres actifs du conseil d'administration

2.1. Rappel de la composition du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se compose de 30 administrateurs maximum, issus des représentants à l'Assemblée Générale, à raison de :

- 15 représentants des membres de droit ;
- 15 représentants des membres actifs.

Les représentants des membres actifs sont répartis comme suit :

- pour les réseaux touristiques :
 - association Sur les pas de Gaspard : 1 représentant ;
 - association La Route des Métiers : 1 représentant ;
 - association Randonnée en Livradois Forez : 1 représentant.
- pour les autres représentants des socioprofessionnels : 3 représentants par territoire de communauté de communes dont au moins un dans chacune des deux catégories suivantes : hébergeurs et restaurateurs ; prestataires d'activités touristiques culturelles et patrimoniales et sportives (hors hébergement restauration).

L'assemblée générale 2017 a adopté le principe complémentaire suivant qui sera reconduit : « Au cas où des sièges ne seraient pourvus faute de candidat sur une ou plusieurs communautés de communes, seront désignés comme membres du conseil d'administration le ou les candidats restants ayant obtenu le plus de voix, sans distinction de catégorie et/ou de communauté de communes ».

La composition du conseil d'administration est actuellement la suivante :

Communauté de communes Thiers, Dore et Montagne				
Madame	Ariane	BOILLOT	GITE ÉTAPE ROCHEMULET	SAINTE-AGATHE
Monsieur	Gérard	JEANTON	ATELIER OCRE-ROSE	VOLLORE-VILLE
Monsieur	Stéphane	LIMOUZIN	AILLEURS	OLMET
Monsieur	Gilles	VAYSSIERE	LA CLEF DES PUY	SERMENTIZON
Communauté de communes Billom communauté				
Monsieur	Arnaud	De CADIER DE VEAUCE	CHATEAU DES MARTINANCHES	SAINT DIER D'AUVERGNE
Monsieur	Jean	JALLAT	LES CHAMPS D'AIL DE BILLOM	BILLOM
Communauté de communes Ambert Livradois-Forez				
Monsieur	Robert	DURET	MUS'ENERGIE	AMBERT
Monsieur	Philippe	HUGOT	CHATEAU DE MONS	ARLANC
Madame	Helen	SLIK	LA PARESSE EN DOUCE	TOURS-SUR-MEYMONT
Monsieur	Sylvain	PERAUDEAU	MOULIN RICHARD DE BAS	AMBERT
Communauté de communes Entre Dore et Allier				
Madame	Valérie	GOBILLARD	LE CLOS GOËLLE	MOISSAT
Monsieur	Christophe	PILLIERE	HOTEL RESTAURANT LES VOYAGEURS	LEZOUX

Faute de candidat suffisant sur la communauté de communes Entre Dore et Allier un autre prestataire touristique a été élu (sur le territoire de Thiers Dore et Montagne).

2.2. Préparation du renouvellement des membres actifs du conseil d'administration

Les statuts (art.10 - composition du CA) prévoient que « les représentants des membres actifs sont élus pour 3 ans et renouvelables par tiers tous les ans. L'ordre de renouvellement se fait pour les deux premières années par tirage au sort. Les administrateurs sortants sont rééligibles ».

Pour maintenir une équité entre l'ensemble des 4 communautés de communes, le conseil d'administration décide d'apporter les compléments suivants aux modalités de renouvellement du conseil d'administration : « Afin de respecter l'équité entre les 4 communautés de communes, le renouvellement du conseil d'administration se fera par tiers de la façon suivante :

- 1 membre actif minimum à renouveler par collège de communauté de communes (voir 2 ou 3, si le collège est composé de 4 ou 5 prestataires) ;
- l'ordre de renouvellement ne se fera pas au tirage au sort mais par ordre alphabétique du nom des prestataires. »

Le conseil d'administration adopte le renouvellement d'1/3 des postes tous les ans à partir du tableau ci-dessous :

Communauté de communes Thiers, Dore et Montagne				
Madame	Ariane	BOILLOT	GITE ÉTAPE ROCHEMULET	Poste à renouveler en 2018
Monsieur	Gérard	JEANTON	ATELIER OCRE-ROSE	Poste à renouveler en 2018
Monsieur	Stéphane	LIMOUZIN	AILLEURS	Poste à renouveler en 2019

Monsieur	Gilles	VAYSSIERE	LA CLEF DES PUY	Poste à renouveler en 2020
Communauté de communes Billom communauté				
Monsieur	Arnaud	De CADIER DE VEAUCE	CHATEAU DES MARTINANCHES	Poste à renouveler en 2018
Monsieur	Jean	JALLAT	LES CHAMPS D'AIL DE BILLOM	Poste à renouveler en 2019
Communauté de communes Ambert Livradois-Forez				
Monsieur	Robert	DURET	MUS'ENERGIE	Poste à renouveler en 2018
Monsieur	Philippe	HUGOT	CHATEAU DE MONS	Poste à renouveler en 2018
Monsieur	Sylvain	PERAUDEAU	MOULIN RICHARD DE BAS	Poste à renouveler en 2019
Madame	Helen	SLIK	LA PARESSE EN DOUCE	Poste à renouveler en 2020
Communauté de communes Entre Dore et Allier				
Madame	Valérie	GOBILLARD	LE CLOS GOËLLE	Poste à renouveler en 2018
Monsieur	Christophe	PILLIERE	HOTEL RESTAURANT LES VOYAGEURS	Poste à renouveler en 2019

2.3. Information sur les modalités du vote le jour de l'Assemblée générale

Le jour de l'assemblée générale, les participants :

- seront informés des postes à renouveler ;
- seront invités à candidater.

Il est rappelé que :

- seuls les membres actifs votent pour élire les représentants des socioprofessionnels au conseil d'administration ;
- le vote se déroule à bulletin secret ;
- chaque membre actif dispose au maximum de 3 voix : la sienne et 2 pouvoirs maximum.

B – INFORMATION

XII – BILAN DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUES LORS DES VACANCES DE NOËL

Élue référente : Josiane COMBRIS

	Nbre de pax 2017	Nombre de pax 2016	Variation 2017/2016 en pax	Variation 2017/2016 en %
Ambert	177	296	- 119	- 40,2 %
Arlanc	26	NC		
Billom	80	65	15	23,1 %
Celles/Durolle	13	13	0	0,0 %
Courpière	50	36	14	38,9 %
Cunhat	30	8	22	275,0 %
Haut- Livradois	fermé	0		
Lezoux	26	64	- 38	- 59,4 %
Olliergues	12	10	2	20,0 %
TOTAL	414	492	- 78	- 15,9 %

XIII – JOURNÉE DE RENCONTRE A THIERS

Élue référente : Josiane COMBRIS

La MDT organise régulièrement des journées de rencontre locale pour inviter les prestataires touristiques, aux côtés de l'équipe technique de la MDT, à découvrir le territoire.

Le programme de la journée de rencontre organisée à Thiers le 29 mars prochain sera présenté en séance.

Deux autres journées sont prévues au cours de l'année pour visiter le bas de Thiers (Iloa), Saint-Remy-sur-Durolle et le secteur de la communauté de communes Entre Dore et Allier.

XIV – PROJET D'INSCRIPTION DU SAVOIR DE LA CULTURE DE L'AIL DE BILLOM AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE LA FRANCE

Élu référent : Patrice ROYET

Le Site remarquable du goût « les champs d'Ail de Billom » a été sélectionné pour participer à une campagne nationale d'inscription à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France au titre du savoir-faire « culture de l'ail rose de Billom ». Une première étape a consisté à accueillir une architecte du patrimoine habilitée par le ministère de la culture qui a réalisé une visite audit de l'ensemble de la filière (producteurs, transformateurs, acteurs touristiques, institutionnels). La Maison du tourisme a participé à ces rencontres qui ont eu lieu les 19 et 20 février.

XV – FORUM DES ACTEURS TOURISTIQUES

Élu référent : Bernard AUROY

La Maison du tourisme organisera un forum des acteurs touristiques.

Invités : tous les partenaires de la MDT

Objectif : présenter et échanger sur le nouveau plan marketing

Déroulé :

- Présentation par les cabinets d'étude du nouveau plan marketing
- Organisation d'ateliers de travail

Lieu : Saint-Gervais-sous-Meymont

Date : mercredi 28 mars à 14 h 00.

XVI – CATALOGUE « DESTINATION GROUPE » : NOUVELLES FICHES PRODUITS (THIERS)

Élu référent : Gilles VAYSSIERE

Les nouvelles fiches du catalogue ont été transmises avec le rapport préparatoire.

XVII – RECRUTEMENT D'UN GUIDE CONFÉRENCIER – DESIGNER DE L'OFFRE

Élu référent : Corinne MONDIN

La MDT recrute ce printemps un guide conférencier – designer de l'offre au sein du BIT de Thiers.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DU TOURISME
13 MARS 2018**

RÉSOLUTIONS

Nombre de participants à la réunion : 18

Nombre de votants présents : 17

Nombre de votants présents ou représentés : 21

Le quorum d'1/3 est atteint : 21 présents ou représentés (sur les 30 membres du conseil d'administration).

- **AFFAIRE I – Guide des animations locales : nouvelle organisation**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE II – Programme des visites et balades nature et patrimoine**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE III – Plan marketing 2018-2020**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE IV – Actions marketing 2018**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE V – Evolution de la commission commerciale**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE VI – Diffusion pour revente des topos-guides locaux auprès des prestataires touristiques partenaires**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE VII – Proposition d'évolution de l'organigramme de la Maison du tourisme**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE VIII – Compte de résultat et bilan 2017**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE IX– Budget prévisionnel**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE X – Cotisations 2018**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

- **AFFAIRE XI – organisation de l'assemblée générale et préparation du renouvellement du conseil d'administration**

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

